



- CHARTE DE DEONTOLOGIE -

❖ Mission, Vision et Valeurs

IDEAS, Un projet d'intérêt général pour encourager la philanthropie et soutenir le développement des associations et des fondations.

IDEAS, est une association d'intérêt général qui a pour vocation de favoriser les convergences philanthropiques, c'est-à-dire de faire se rencontrer les attentes des philanthropes et celles des associations et des fondations faisant appel au don.

Notre mission

- **proposer aux organismes éligibles au mécénat**, un accompagnement les aidant à optimiser leurs modes de fonctionnement et leur permettant d'être candidats au label IDEAS. Ce Label, décerné par un comité indépendant et couvrant les domaines de la gouvernance, de la gestion financière et de l'efficacité de l'action, est un vecteur de confiance fort entre le monde associatif et les donateurs.
- **proposer aux donateurs**, une démarche d'accompagnement et des rencontres afin d'éclairer leurs choix et de les aider dans le suivi de l'impact de leurs dons.

Notre Vision

Par notre action, nous aidons le secteur non lucratif à accroître son impact envers ses bénéficiaires et éclairons les donateurs dans leurs réflexions et prises de décision.

Ainsi, nous participons au renforcement du lien social entre ceux qui sont en position de donner et ceux qui ont besoin d'aide.

Ce lien constructif né de l'échange, et d'une meilleure connaissance et reconnaissance des uns et des autres, peut être le ferment d'une solidarité de cœur et de raison qui peut alors s'inscrire dans la durée.

Nos Valeurs

L'action d'IDEAS s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'indépendance et de professionnalisme.

❖ Les relations entre IDEAS et ses parties prenantes

Organismes éligibles au mécénat

En phase avec son objectif d'intérêt général de favoriser les bonnes pratiques du secteur non lucratif, IDEAS, dans la mesure de ses capacités en ressources humaines, est ouverte, sous réserve de validation, à accompagner toute association ou fondation éligible au mécénat qui le souhaiterait.

De manière à répondre aux exigences de transparence et de clarifier les engagements de chacun, IDEAS a mis au point un document descriptif de l'ensemble de la démarche proposée aux organismes éligibles au mécénat.

La signature d'une charte de confidentialité et d'une convention d'engagement entre l'organisme, les conseillers bénévoles et IDEAS, officialise la démarche d'accompagnement.

Puis, une convention d'optimisation formalise les engagements réciproques d'IDEAS et de l'organisme lors de la mise en place de la démarche de progrès.

Enfin, une convention d'accompagnement post label définit les engagements d'IDEAS et de l'organisme labellisé dans cette phase post label dans un souci d'amélioration permanente des processus et de communication autour du label obtenu et des projets à financer.

Donateurs

IDEAS s'engage auprès des donateurs à les accompagner dans leur démarche de don de manière à les aider à répondre à leurs objectifs en leur apportant sécurité et transparence.

Ainsi, IDEAS peut leur proposer d'accompagner un organisme de leur choix, ou identifier des projets menés par les organismes labellisés en phase avec leurs attentes.

L'éthique des accompagnements réalisés par IDEAS auprès des donateurs trouve sa légitimité dans l'indépendance et le professionnalisme, tant des contrôleurs externes qui audient les organismes selon le Guide IDEAS, que des membres du comité Label.

Ayant pour objectif de favoriser le développement de la philanthropie IDEAS propose par ailleurs sur son site Internet, son « centre de ressources pour la philanthropie » qui présente aux donateurs une information de qualité sur l'ensemble des organismes inscrits dans sa base de données et des fiches projets relatives aux organismes labellisés.

Bénévoles

IDEAS s'assure le concours de nombreux bénévoles qualifiés qui contribuent pleinement à son action et à son développement.

Dans le cadre de la cellule d'accompagnement des organisations, tout bénévole se voit remettre une charte qui définit le cadre des relations et des règles du jeu qui doivent s'instituer entre l'association IDEAS d'une part, l'organisme accompagné d'autre part et lui-même.

Cette charte rappelle que l'action du bénévole s'inscrit dans la démarche générale de progrès que poursuit IDEAS et appartient au domaine du conseil et non à celui du contrôle.

Salariés

Dans le cadre de ses fonctions, tout salarié se voit remettre une charte de confidentialité ainsi que la présente charte de déontologie auxquelles il doit adhérer. IDEAS veillera à ce que chaque salarié puisse bénéficier de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

IDEAS s'engage vis-à-vis des bénévoles et des salariés à :

- leur donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement,
- assurer leur formation et leur accompagnement par un responsable compétent,
- les aider à s'impliquer et à s'épanouir au sein de l'équipe.

❖ Les fondements de la structure d' IDEAS :

- **Une légitimité issue de l'expertise de ses membres**

IDEAS appuie sa démarche sur l'expertise offerte d'une part par ses partenaires fondateurs, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables (CSOEC) et la Caisse des Dépôts et Consignations, et d'autre part, par ses conseillers bénévoles aux compétences riches et complémentaires : direction d'unités opérationnelles, experts en organisation ou conduite du changement, métiers du chiffre, étudiants grandes écoles.

- **Une indépendance structurelle**

Les ressources d'IDEAS sont indépendantes des associations et des fondations accompagnées. Sur le plan financier, elles proviennent des institutions des métiers du chiffre, CNCC et CSOEC, de la Caisse des Dépôts et Consignations, du Ministère de la Vie associative et de quelques entreprises et mécènes.

- **Une expertise construite sur une vision tripartite**

Les différents comités qui contribuent à l'action d'IDEAS, qu'il s'agisse du comité expert en charge de la conception et du suivi de Guide IDEAS ou du comité Label, sont tripartites en compétences : philanthropes, associations et fondations, experts du management ou de l'audit du secteur non marchand y sont représentés.